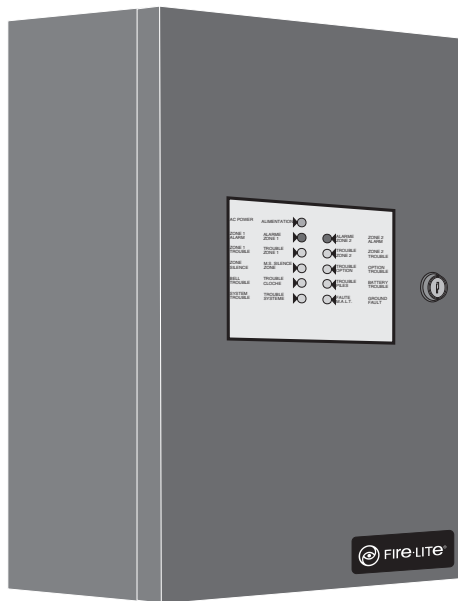




CMP-2401B/CMP-2402B

Tableau d'alarme-incendie



Manuel d'installation, d'entretien et d'exploitation

Précautions avant l'installation

- Le respect des consignes ci-dessous contribuera à une installation sans problème et fiable à long terme :

AVERTISSEMENT - Il pourrait y avoir plusieurs sources d'alimentation électrique raccordées au tableau d'alarme-incendie. Débrancher toutes les sources d'alimentation électrique avant de procéder à l'entretien ou au dépannage. L'unité de commande et le matériel connexe pourraient subir des dommages si l'on insère ou retire des cartes, des modules ou des câbles de connexion pendant que l'unité est encore sous tension. Éviter d'installer, d'entretenir ou de faire fonctionner l'appareil avant d'avoir lu et compris le présent manuel.

MISE EN GARDE - Essai d'acceptation après l'installation de mises à jour du logiciel - Pour assurer le fonctionnement adéquat du système, le présent produit doit être vérifié conformément à la norme NFPA 72-1993 Chapitre 7 après toute opération de programmation ou modification du logiciel propre à l'installation. Il faut procéder à un essai d'acceptation après tout ajout, modification ou suppression de composants du système ou après tout ajustement, modification ou réparation de matériel ou du câblage du système.

Tous les composants, circuits, fonctions d'exploitation ou fonctions logicielles du système visés par un changement doivent être à nouveau mis à l'essai dans leur totalité. De plus, pour s'assurer que toutes les autres facettes du fonctionnement ne sont pas compromises par inadvertance, il faut également vérifier au moins 10 % des autres dispositifs d'avertissement qui ne sont pas directement visés par le changement, jusqu'à concurrence de 50 dispositifs, et vérifier le bon fonctionnement du système.

Le système respecte les exigences de la NFPA en ce qui concerne son fonctionnement à 0-49 °C/32-120 °F et une humidité relative de 85 % sans condensation à 30 °C/86 °F. Toutefois, la durée de vie utile des piles de secours du système et des composants électroniques pourrait être compromise par des températures extrêmes et l'humidité. Par conséquent, il est préférable que le système et ses périphériques soient installés dans un environnement où la température ambiante nominale est de 15-27 °C/60-80 °F.

Vérifier le calibre des fils pour toutes les boucles des dispositifs de déclenchement. La plupart des appareils ne toléreront pas une chute ohmique de plus de 10 % de la tension spécifiée pour l'appareil.

Comme pour tous les appareils électroniques à semi-conducteurs, il peut arriver que le système fonctionne de façon erratique s'il subit la foudre ou s'il est soumis à des courants induits transitoires. Bien qu'aucun système ne soit entièrement à l'abri des courants transitoires provoqués par la foudre et les interférences, une mise à la terre adéquate réduit les risques à cet égard. L'installation de fils aériens à l'extérieur n'est pas recommandée en raison du risque accru d'exposition à la foudre. Consulter les Services techniques en cas de problème anticipé ou réel.

Couper le courant alternatif et enlever les piles avant de retirer ou d'insérer des plaquettes de circuit imprimé, au risque d'endommager les circuits.

Retirer tous les assemblages électroniques avant de percer, de limer, d'aïser ou de poinçonner le boîtier. Dans la mesure du possible faire passer tous les fils par les côtés ou l'arrière. Avant d'apporter des modifications, vérifier qu'elles n'entreront pas en conflit avec l'emplacement de la pile, du transformateur ou de la plaquette de circuit imprimé.

Ne pas exercer un couple de plus de 9 livres sur les bornes à vis. Le fait de trop serrer les vis peut endommager le filage et réduire la pression de contact et rendre difficile le retrait des bornes à vis.

Ce système contient des composants sensibles à l'électricité statique. L'installateur ou le réparateur doit toujours porter un bracelet de mise à la terre avant de manipuler les circuits de façon à détourner les charges électrostatiques accumulées dans le corps. Utiliser un emballage antistatique pour protéger les éléments électroniques retirés de l'appareil.

Suivre les directives du manuel d'installation, d'exploitation et de programmation. Il faut suivre ces directives pour éviter d'endommager le tableau de commande et le matériel connexe. Pour bien fonctionner, le tableau d'alarme-incendie doit être bien installé.

Contraintes des systèmes d'alarme-incendie

Même si l'installation d'un système d'alarme-incendie donne parfois droit à une prime d'assurance moins élevée, elle ne remplace pas l'assurance contre l'incendie!

Un système d'alarme-incendie automatique - généralement composé de détecteurs de fumée, de détecteurs thermiques, d'avertisseurs d'incendie, de dispositifs sonores et d'un tableau de commande avec fonction d'alerte à distance - peut servir à donner l'alerte rapide dès le début d'un incendie. Ce type de système n'offre toutefois aucune garantie de protection contre les dégâts matériels ou les pertes de vie causés par un incendie.

Un système d'alarme peut en effet faire défaut pour diverses raisons :

Il arrive que les détecteurs de fumée ne détectent pas la fumée lorsque celle-ci n'atteint pas les détecteurs, par exemple lorsqu'elle se trouve dans une cheminée, à l'intérieur des murs ou du plafond, ou derrière une porte fermée. Il arrive aussi que les détecteurs de fumée ne détectent pas un incendie qui se produit à un autre étage d'un bâtiment. Par exemple, un détecteur de fumée à l'étage pourrait ne pas détecter un incendie au rez-de-chaussée ou au sous-sol. Qui plus est, tous les types de détecteurs de fumée, tant les détecteurs à ionisation que les détecteurs photoélectriques, présentent des limites de détection. Aucun type de détecteur de fumée n'est en effet en mesure de détecter tous les types d'incendie causés par la négligence ou les risques pour la sécurité tels que le fait de fumer au lit, les explosions violentes, les fuites de gaz, le mauvais entreposage de matériaux inflammables, les circuits électriques surchargés, les enfants qui jouent avec des allumettes ou les incendies criminels.

IMPORTANT! Il faut installer les détecteurs de fumée dans la même pièce que le tableau de commande et dans les pièces qui servent à relier les fils de transmission d'alarme, de communications, de signalisation et d'alimentation du système. S'il n'y a pas de détecteurs dans ces pièces, un incendie naissant pourrait endommager le système d'alarme et l'empêcher de signaler l'incendie.

Les dispositifs d'avertissement sonore, comme les cloches, pourraient ne pas alerter les occupants s'ils sont situés derrière des portes fermées ou partiellement ouvertes ou sur un autre étage du bâtiment.

Un système d'alarme-incendie ne peut pas fonctionner sans électricité. En cas de panne de courant, le système sera alimenté par les piles de secours seulement pendant une période déterminée.

Les détecteurs thermovolumétriques peuvent perdre une partie de leur sensibilité avec le temps. C'est pourquoi il faut faire vérifier le fonctionnement des détecteurs thermovolumétriques au moins une fois par année par un spécialiste de la protection incendie.

Le matériel employé avec le système pourrait ne pas être compatible sur le plan technique avec le tableau de commande. Il est donc essentiel de n'utiliser que le matériel homologué pour le tableau de commande.

Il arrive que les lignes téléphoniques nécessaires à la transmission des signaux d'alarme entre le lieu d'installation et la centrale de surveillance soient hors service ou temporairement inutilisables.

Toutefois, la cause la plus fréquente des pannes de systèmes d'alarme est un entretien insuffisant. Il faut que tous les dispositifs et le câblage du système soit vérifiés et entretenus par des installateurs professionnels de systèmes d'alarme, conformément à des procédures écrites fournies avec chaque système. L'inspection et la mise à l'essai du système doivent avoir lieu une fois par mois ou à la fréquence prescrite par les codes locaux et nationaux de prévention des incendies. Il faut également tenir un registre écrit de toutes les inspections.

Avertissement de la FCC

AVERTISSEMENT : Ce matériel produit, utilisé et peut émettre des radiofréquences, et s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives du manuel, pourrait causer des interférences aux communications radio. Cet appareil a été mis à l'essai et jugé conforme aux limites établies pour un appareil numérique de classe B conformément au chapitre 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives pouvant survenir lorsque le produit est utilisé dans un environnement commercial. Le fonctionnement du système dans une zone résidentielle peut entraîner des interférences nocives, auquel cas l'utilisateur devra prendre, à ses frais, les mesures nécessaires à la correction des interférences.

Exigences pour le Canada

This digital apparatus does not exceed the Class A limits for radiation noise emissions from digital apparatus set out in the Radio Interference Regulations of the Canadian Department of Communications.

Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de la classe A prescrites dans le Règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le ministère des Communications du Canada.

Table des matières

CHAPITRE 1 : Description du produit	7
1.1 : Caractéristiques du produit	7
FIGURE 1-1 : CMP-2401B/CMP-2402B	8
1.2 : Caractéristiques techniques	9
1.3 : Commandes, indicateurs et fonctionnement	10
1.3.1 : Interrupteurs à glissières du devant	10
FIGURE 1-2 : Interrupteurs de commande du CMP-2401B/CMP-2402B	10
1.3.2 : Voyants à DEL	11
FIGURE 1-3 : Voyants à DEL (illustré : CMP-2402B)	11
1.3.3 : Résonateur local	12
1.3.4 : Fonctionnement normal en attente	12
1.3.5 : Situation d'alarme	12
1.3.6 : Dérapement	12
1.4 : Circuits	13
1.5 : Composants	13
1.6 : Modules en option et accessoires	14
CHAPITRE 2 : Installation	15
2.1 : Options de montage	15
FIGURE 2-1 : Montage du CMP-2401B/CMP-2402B	15
2.2 : Fixation de la boîte arrière	15
FIGURE 2-2 : Encombrement du coffret et emplacement des ouvertures défonçables	16
FIGURE 2-3 : Boîte arrière du tableau d'alarme-incendie	17
2.3 : Alimentation de fonctionnement	18
FIGURE 2-4 : Connexions de l'alimentation de fonctionnement	18
2.4 : Circuits d'entrée	19
FIGURE 2-5 : Connexions du circuit d'appareils de déclenchement de Style B au CMP-2402B	19
2.5 : Circuits de sortie	20
FIGURE 2-6 : Connexion de l'alimentation auxiliaire	20
FIGURE 2-7 : Connexions du circuit d'appareils d'avertissement	20
FIGURE 2-8 : Bornes à relais	21
2.6 : Exigences UL en matière d'alimentation à puissance limitée	21
FIGURE 2-9 : Schéma de raccordement type d'un circuit à puissance limitée selon les exigences des UL	21
2.7 : Installation d'un module en option	22
2.7.1 : Module de transmission 4XTMF	22
FIGURE 2-10 : Connexions du module 4XTMF	22
2.7.2 : RTB - Télévibreur de dérapement	23
FIGURE 2-11 : Connexion du télévibreur de dérapement	23
CHAPITRE 3 : Options de programmation	24
3.1 : Défaut de mise à la terre	24
FIGURE 3-1 : Circuit de détection de défaut de mise à la terre	24
3.2 : Supervision de la mise en place du module de transmission 4XTMF en option	24
FIGURE 3-2 : Supervision de la mise en place du module 4XTMF	24
CHAPITRE 4 : Essais périodiques et entretien	25
CHAPITRE 5 : Calculs des piles	26
TABLEAU 5-1 : Calculs des piles	26
5.1 : Alimentation principale	27
TABLEAU 5-2 : Charge en attente	27
TABLEAU 5-3 : Charge en mode d'alarme	28

Notes

Le présent tableau de commande a été conçu pour respecter les normes établies par les organismes de réglementation suivants :

- Underwriters Laboratories Norme UL 864
- NFPA 72 National Fire Alarm Code
- CAN/ULC - S527M Standard for Control Units for Fire Alarm Systems

Avant de procéder à l'installation, l'installateur devrait prendre connaissance des documents suivants.



Normes NFPA

Le présent tableau d'alarme-incendie respecte les normes suivantes de la NFPA :

NFPA 72 National Fire Alarm Code for Local Fire Alarm Systems et Remote Station Fire Alarm Systems (nécessite alors un module de sortie vers un poste à distance en option).



Documents du Laboratoire des assureurs du Canada :

CAN/ULC - S524M Norme - Installation des réseaux avertisseurs d'incendie
CAN/ULC - S527-M87 Standard for Control Units for Fire Alarm Systems

Autre :

Codes locaux et provinciaux de prévention des incendies applicables

C22.1 Code canadien de l'électricité, Partie I

C22.2 N° 0, Exigences générales - Code canadien de l'électricité, Partie II

C22.2 N° 0.4, Solidarisation et mise à la terre de matériel électrique (mise à la terre par mesure de protection) - Canada

C282, Alimentation électrique d'urgence dans les bâtiments - Canada

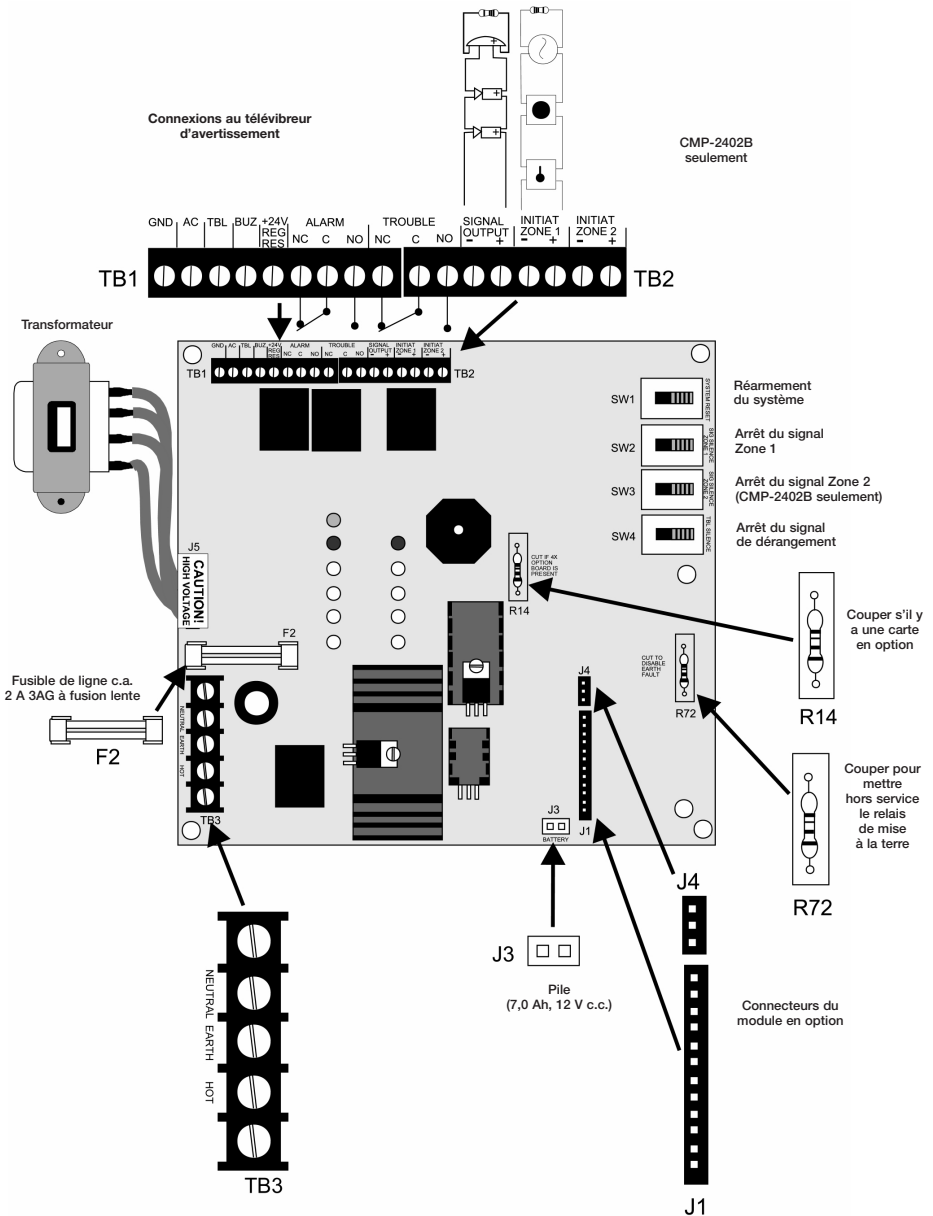
Exigences des autorités compétentes locales

Documents Fire•Lite

Fire•Lite Device Compatibility Document

Document n° 15384

CMP-2401B/CMP-2402B Carte principale



CHAPITRE 1

Description du produit

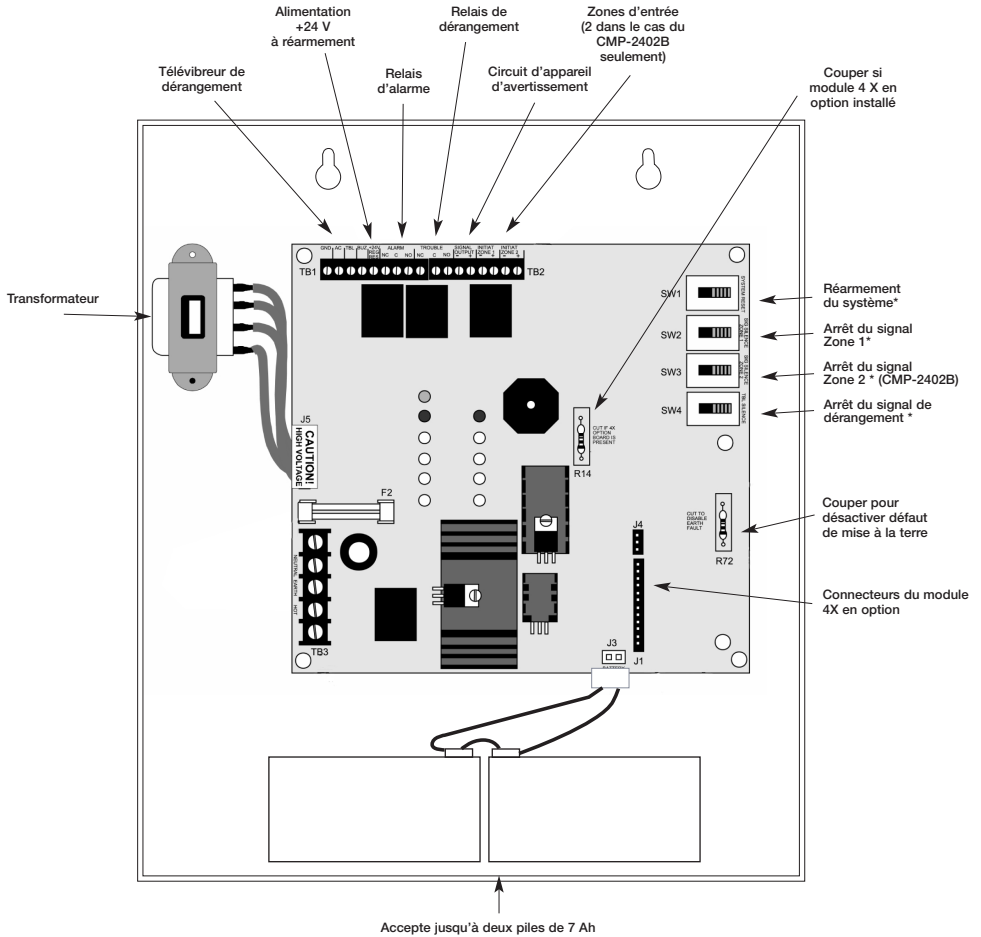
Le CMP-2401B est un tableau d'alarme-incendie monozone et le CMP-2402B est un tableau d'alarme-incendie à deux zones. Dans le présent document, le terme «tableau» sera utilisé en référence aux deux types de tableaux d'alarme-incendie lorsque les caractéristiques sont les mêmes. Ils offrent tous deux une protection fiable contre les incendies dans les bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels de petite à moyenne taille. Les tableaux font appel à des dispositifs d'entrée classiques tels que des détecteurs de fumée bifilaires, des détecteurs de fumée à quatre fils, des avertisseurs d'incendie, des indicateurs de débit d'eau et d'autres appareils à contact normalement ouvert. Les sorties comprennent un circuit d'appareil d'avertissement (NAC - Notification Appliance Circuit) et une alimentation 24 V à réarmement. Le tableau supervise également tout le câblage, le courant alternatif et la charge de la pile.

L'activation d'un détecteur de fumée compatible ou de tout dispositif d'alarme-incendie normalement ouvert déclenche des appareils de signalisation sonore et visuelle, allume un voyant et fait résonner l'émetteur piézoélectrique du tableau, déclenche le relais d'alarme du tableau et fait fonctionner un module optionnel qui sert à alerter une centrale à distance ou à déclencher une fonction de commande supplémentaire.

1.1 Caractéristiques du produit

- Circuit de déclenchement d'alarme de Style B (Classe B)
 - ✓ CMP-2401B - un circuit de déclenchement
 - ✓ CMP-2402B - deux circuits de déclenchement
- Un circuit d'appareil d'avertissement (NCA) NFPA de style Y (classe B)
- Relais d'alarme de forme C
- Relais de dérangement de forme C
- Interrupteurs de commande
 - ✓ Réarmement
 - ✓ Arrêt du signal visuel
 - ✓ Arrêt du signal - Zone un
 - ✓ Arrêt du signal - Zone deux (CMP-2402B seulement)
- Lampes témoins (voyants à DEL)
 - ✓ Courant c.a.
 - ✓ Alarme de zone et dérangement
 - ✓ Dérangement de la cloche
 - ✓ Dérangement du module en option
 - ✓ Dérangement du système
 - ✓ Arrêt du signal de zone
 - ✓ Défaut de mise à la terre
 - ✓ Pile défectueuse
- Avertisseur d'alarme piézoélectrique et signal de dérangement
- Couverture du panneau de séparation
- Fonctionnement 24 volts
- Taille de la boîte arrière
- Détection de faible tension c.a.
- Circuit d'appareils d'avertissement avec interdiction d'arrêt du signal
- Chargeur de maintien automatique
- Protection contre la décharge complète de la pile
- Vibreur de dérangement à distance en option

FIGURE 1-1 : CMP-2401B/CMP-2402B



Noter que tous les interrupteurs sont illustrés en position normale.

1.2 Fiche technique

Alimentation c.a. - TB3

120 V c.a., 60 Hz, 0,5 ampère

Fusible F2 - 2 A, 3AG à fusion lente

Calibre des fils : au moins 14 AWG (2,0 mm²) avec isolation 600 V

Pile (au plomb seulement) - J3

Circuit de charge maximale : Charge normale à plat - 27,6 V à 0,8 A

Capacité de charge maximale : Pile de 7 Ah pouvant être logée dans le coffret du tableau d'alarme-incendie

Protection contre la décharge complète de la pile :

pour protéger la pile, le circuit de protection contre la décharge complète débranche la pile du tableau d'alarme-incendie lorsque la tension de la pile baisse sous 15 V c.c. Le tableau remet ensuite la pile en fonction et la pile se recharge seulement lorsque le courant alternatif est rétabli.

Circuit(s) de déclenchement d'alarme - TB2

Zone 1 - TB2 Bornes Initiating Zone 1 (-) et (+)

Zone 2 - TB2 Bornes Initiating Zone 2 (-) et (+) (CMP-2402B seulement)

Circuit limité en puissance

Fonctionnement : NFPA Style B (Classe B)

Tension normale de fonctionnement : Nominale 24 V c.c. , tension d'ondulation 2,0 VP-P

Courant d'alarme : 20 mA minimum

Courant de court-circuit : 40 mA maximum

Résistance de ligne maximale : 100 ohms par côté (200 ohms de résistance de ligne totale par zone)

Résistance de fin de ligne : 3,9 K-ohms, 1/2 watt

Le courant de la boucle de détection suffit au fonctionnement de deux détecteurs avec alarme par zone.

Courant d'attente : 9 mA (comprend le courant de la résistance de fin de ligne et 3 mA max de détection)

Identificateur A de détecteur de fumée

Consulter la liste de compatibilité des appareils Fire•Lite pour connaître les appareils compatibles

Circuit d'appareils d'avertissement - TB2, Bornes Signal Output (-) et Signal Output (+)

Fonctionnement : NFPA Style Y (Classe B)

Circuit limité en puissance

Tension normale de fonctionnement : Nominale 24 V c.c.

Limite de courant : par PTC

Courant maximum d'avertissement : 1,25 A

Résistance de fin de ligne : 3,9 K-ohms, 1/2 watt

Consulter la liste de compatibilité des appareils Fire•Lite pour connaître les appareils compatibles

Deux relais de forme C - Bornes Alarm (NF, F, NO) et Trouble (NF, F, NO)

Intensité nominale des contacts du relais : 2,0 A sous 30 V c.c. (résistif), 2, A sous 30 V c.a. (résistif)

Alimentation à réarmement - TB1, Bornes Ground et +24V Resettable

Tension de fonctionnement : Nominale 24 V c.c.

Jusqu'à 85 mA disponible pour l'alimentation de détecteurs de fumée à 4 fils

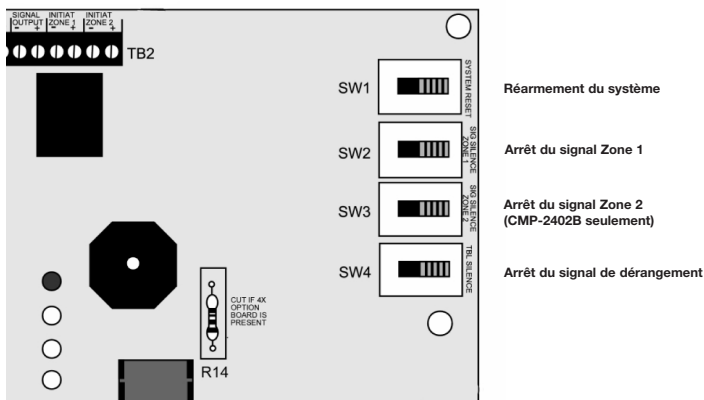
Circuit limité en puissance

Consulter la liste de compatibilité des appareils Fire•Lite pour connaître les appareils compatibles

1.3 Commandes, indicateurs et fonctionnement

1.3.1 Interrupteurs à glissière de devant

FIGURE 1-2 : Interrupteurs de commande du CMP-2401B/CMP-2402B



Tous les interrupteurs sont illustrés en position normale. La fonction de chacun des interrupteurs est décrite ci-dessous.

Rearmement du système

Cet interrupteur sans enclenchement fonctionne comme suit :

1. Sert à remettre en service le tableau d'alarme-incendie et les détecteurs de fumée à la condition que la situation d'alarme soit résolue et qu'une période de 60 secondes se soit écoulée depuis la première alarme
2. Essai du voyant

Arrêt du signal - Zone 1

Lorsque cet interrupteur est en position Silence, le circuit d'avertissement s'arrête s'il s'est écoulé 60 secondes depuis la première alarme. Lorsque l'interrupteur est en position Silence, le tableau affiche un dérangement. Si une alarme se produit dans la zone où le signal est interrompu, le voyant d'alarme indiquera une alarme et le relais d'alarme fera le transfert.

Arrêt du signal - Zone 2 (CMP-2402B seulement)

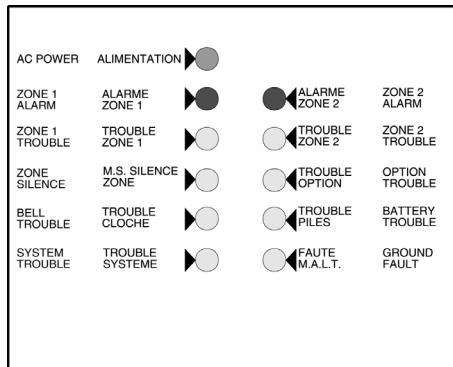
Lorsque cet interrupteur est en position Silence, le circuit d'avertissement s'arrête s'il s'est écoulé 60 secondes depuis la première alarme. Lorsque l'interrupteur est en position Silence, le tableau affiche un dérangement. Si une alarme se produit dans la zone où le signal est interrompu, le voyant d'alarme indiquera une alarme et le relais d'alarme fera le transfert.

Arrêt du signal de dérangement

Cet interrupteur à enclenchement à deux positions arrête le résonateur piézoélectrique. Le voyant de dérangement continue d'indiquer un dérangement. Une tonalité intermittente se fait entendre lorsque le dérangement est annulé pour indiquer que l'interrupteur devrait être remis à sa position normale.

1.3.2 Voyants à DEL

FIGURE 1-3 : Voyants à DEL (illustré : CMP-2402B)



Les voyants à diode électroluminescente (DEL) du CMP-2401B/CMP-2402B sont identifiés en français et en anglais. La fonction de chaque voyant est indiquée ci-dessous :

AC Power (Alimentation) - voyant vert

Le voyant vert est allumé lorsque le tableau d'alarme-incendie est alimenté de façon normale en courant alternatif. Le voyant s'éteint pour indiquer que la tension c.a. est inférieure à la normale (baisse de tension) ou lors d'une panne de courant. Le voyant de dérangement du système s'allume alors.

Option Trouble (Trouble Option) - voyant jaune

Ce voyant jaune s'allume pour indiquer le retrait du module de transmission supervisée 4XTMF optionnel où un dérangement de ce même module.

Zone 1 Alarm (Alarme Zone 1) - voyant rouge

Ce voyant rouge s'allume pour indiquer une situation d'alarme, même si l'interrupteur qui arrête le signal d'alarme est à la position Silence.

Zone 2 Alarm (Alarme Zone 2) - voyant rouge (CMP-2402B seulement)

Ce voyant rouge s'allume pour indiquer une situation d'alarme, même si l'interrupteur qui arrête le signal d'alarme est à la position Silence.

Zone 1 Trouble (Trouble Zone 1) - voyant jaune

Ce voyant jaune s'allume pour signaler un dérangement, par exemple une coupure des fils du circuit d'avertissement de la zone 1.

Zone 2 Trouble (Trouble Zone 2) - voyant jaune (CMP-2402B seulement)

Ce voyant jaune s'allume pour signaler un dérangement, par exemple une coupure des fils du circuit de déclenchement de la zone 2.

Zone Silence (M.S. Silence Zone) - voyant jaune

Ce voyant jaune s'allume pour indiquer que le circuit d'appareil d'avertissement est arrêté.

Bell Trouble (Trouble Cloche) - voyant jaune

Ce voyant jaune s'allume pour signaler un dérangement, par exemple une coupure des fils du circuit d'appareils d'avertissement.

Battery Trouble (Trouble Piles) - voyant jaune

Ce voyant jaune s'allume pour indiquer que la pile est faible ou déchargée ou que le chargeur est défectueux.

System Trouble (Trouble Système) - voyant jaune

Ce voyant jaune s'allume dès qu'il y a un dérangement quelconque ou un fonctionnement anormal.

Ground Fault (Faute M.A.L.T.) - voyant jaune

Ce voyant jaune indique un défaut de mise à la terre (faible impédance à la terre) ou des connexions des fils ou des piles.

1.3.3 Résonateur local

Un résonateur piézoélectrique fait entendre des signaux distincts pour les alarmes et les dérangements :

- Alarme - son constant
- Dérangement - son intermittent

1.3.4 Fonctionnement normal en attente

Le fonctionnement normal en attente indique qu'il n'y a ni alarme ni dérangement au tableau d'alarme-incendie et que la ou les zones du circuit d'appareils de déclenchement n'ont pas été arrêtées. En mode de fonctionnement normal :

- Tous les interrupteurs doivent être à leur position normale. Consulter la figure 1-1, «CMP-2401B/CMP-2402B», à la page 8.
- Le voyant de l'alimentation c.a. reste vert
- Les voyants d'alarme rouges sont éteints
- Tous les voyants de dérangement jaunes sont éteints

1.3.5 Situation d'alarme

Une situation d'alarme signifie qu'un des appareils de déclenchement de la zone a détecté une situation anormale (détecteur de fumée actif, avertisseur d'incendie déclenché, etc.). En mode d'alarme :

- Le voyant d'alarme de la zone s'allume
- Les appareils d'avertissement sont déclenchés
- Le module de transmission optionnel 4XTMF est activé
- Le résonateur piézoélectrique émet une tonalité constante
- Le relais d'alarme fait le transfert

1.3.6 Dérangement

Le mode de dérangement indique le tableau d'alarme-incendie a détecté une ou plusieurs défauts. Il faut alors communiquer sans tarder avec le technicien pour faire corriger la situation, puisque le tableau d'alarme-incendie pourrait ne pas fonctionner comme prévu. Un dérangement provoque ce qui suit :

- Le voyant jaune de dérangement reste allumé sans interruption
- D'autres voyants de dérangement pourraient s'allumer
- Le résonateur piézoélectrique émet une tonalité intermittente

1.4 Circuits

Circuits d'entrée

Le tableau CMP-2401B a un circuit d'appareils de déclenchement, et le CMP-2402B en a deux. Les circuits d'entrée procurent une configuration de Style B (Classe B) et acceptent les détecteurs de fumée bifilaires ainsi que les appareils à contact normalement ouvert.

Circuits de sortie

- Sortie de courant 24 volts à réarmement 85 mA
- Chargeur de piles 24 volts (jusqu'à deux piles de 7 Ah)

Circuit d'appareil d'avertissement

Un circuit d'appareil d'avertissement Style Y (Classe B) à 1,25 A maximum.

Relais

Deux relais secs de forme C pour alarme de système et dérangement de système fournis. L'intensité nominale des contacts et de 2,0 A sous 30 V c.c. (résistif) et de 2,0 A sous 30 V c.a. (résistif).

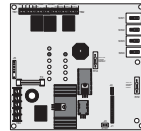
Chargeur de piles

Le chargeur peut recharger jusqu'à deux piles de 7 Ah. Le coffret du tableau d'alarme-incendie peut contenir au plus deux piles de 7 Ah.

1.5 Composants

Carte principale

La carte principale contient l'alimentation, les relais d'alarme et de dérangement, les interrupteurs de commande, les voyants à DEL, les cavaliers en option, les connecteurs et d'autres composants essentiels. Le module en option est installé sur la carte principale, à laquelle il est également raccordé. La carte principale est livrée installée dans le coffret du tableau d'alarme-incendie.



Coffret

Le coffret est rouge. Le boîtier arrière mesure 36,83 cm (14 1/2 po) de hauteur sur 31,75 cm (12 1/2 po) de largeur sur 7,303 cm (2 7/8 po) de profondeur et offre suffisamment d'espace pour accueillir deux piles (jusqu'à 7 Ah chacune). Le tableau est également accompagné d'un panneau de séparation qui s'insère à l'intérieur du coffret.



Panneau de séparation

Un panneau de séparation bleu, exigé dans les installations au Canada, est fourni avec le coffret. Le panneau de séparation empêche l'accès aux fils du système tout en permettant l'accès aux interrupteurs de commande.



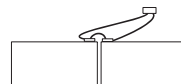
Transformateur

Le tableau est accompagné d'un transformateur. Ce transformateur est raccordé au connecteur J5 de la carte principale.



Piles

Le coffret peut recevoir deux piles de 7 Ah qu'il faut commander séparément.



1.6 Modules en option et accessoires

Module de transmission 4XTMF

Le module de transmission 4XTMF procure une sortie supervisée au transmetteur de la boîte électrique municipale locale et aux signaux d'alarme et de dérangement à polarité inversée. Il comporte un interrupteur de mise hors service et un voyant qui indique la mise hors service sur le module. Un cavalier, situé sur le module, permet au circuit de polarité inversée de s'ouvrir en cas de dérangement du système lorsqu'il n'y a pas d'alarme.

Télévibreur de dérangement

Il est possible de raccorder au moyen de quatre fils un télévibreur de dérangement au tableau d'alarme-incendie. Le télévibreur comprend un voyant C.A., un voyant TROUBLE et un résonateur piézoélectrique qui sont commandés par le tableau de commande. Le module s'installe dans une boîte électrique simple.

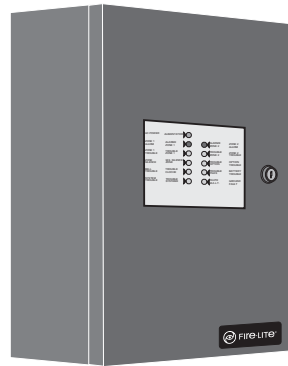
CHAPITRE 2 *Installation*

2.1 Options de montage

Le coffret peut être semi-encastré ou en saillie. Il est possible de retirer la porte pendant l'installation en l'ouvrant et en la soulevant de ses charnières. Le coffret s'installe par deux ouvertures en poire et deux ouvertures additionnelles de 0,635 cm (1/4 po) de diamètre situées sur la boîte arrière. Les ouvertures en poire sont situées sur la partie supérieure de la boîte arrière, et les deux ouvertures de fixation dans la partie inférieure.

Sortir soigneusement le système de son emballage et vérifier s'il a été endommagé au cours de la livraison. Installer le coffret dans un endroit propre, sec et sans vibration où il n'y a pas de températures extrêmes. L'endroit devrait être facilement accessible et offrir suffisamment d'espace pour l'installation et l'entretien du tableau. Placer le dessus du coffret à environ cinq pieds du sol en disposant les charnières à gauche. Établir le nombre de conducteurs requis selon les appareils à installer. Le coffret présente assez d'ouvertures défonçables pour faciliter le raccordement. Choisir l'ouverture ou les ouvertures défonçables qui conviennent le mieux et faire passer les conducteurs à l'intérieur du coffret. Prière de noter qu'il n'y a pas d'ouvertures défonçables dans la partie gauche du coffret (du côté des charnières). Tout le câblage doit respecter les codes locaux et nationaux concernant les systèmes d'alarme-incendie.

FIGURE 2-1 : Montage du CMP-2401B/CMP-2402B
Fixation de la boîte arrière



2.2 Installation de la boîte arrière

1. Ouvrir la porte.
2. Retirer la carte principale en dévissant les quatre vis situées aux quatre coins de la carte. Mettre la carte de côté dans un endroit sûr et propre. Éviter toute décharge d'électricité statique qui pourrait endommager la carte.
3. Marquer au crayon puis percer des trous pour les boulons de fixation des deux ouvertures en poire du dessus en utilisant les dimensions illustrées à la figure 2-2.
4. Installer deux pièces de fixation dans le mur sur les têtes de vis en saillie.
5. En utilisant les deux ouvertures en poire, fixer la boîte sur les deux vis.
6. Marquer les ouvertures et percer les ouvertures du bas.
7. Monter la boîte arrière, installer les pièces de fixation et resserrer.
8. Une fois l'emplacement sec et libre de toute poussière de construction, réinstaller la carte principale.

Faire passer les fils par les ouvertures défonçables respectives.

FIGURE 2-2 : Encombrement du coffret et emplacement des ouvertures défonçables

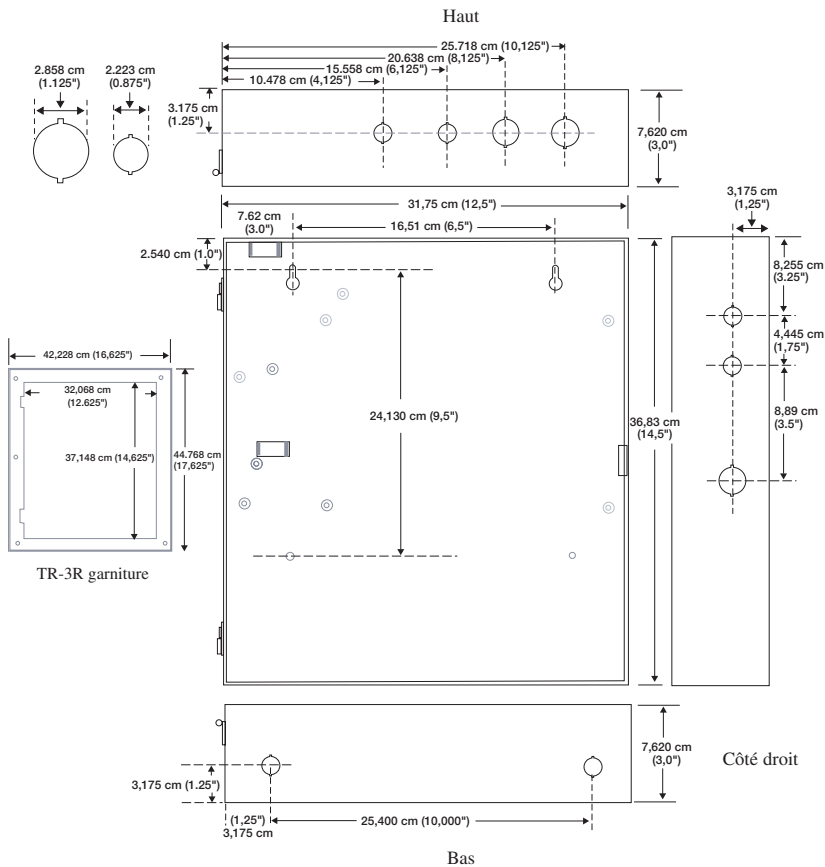
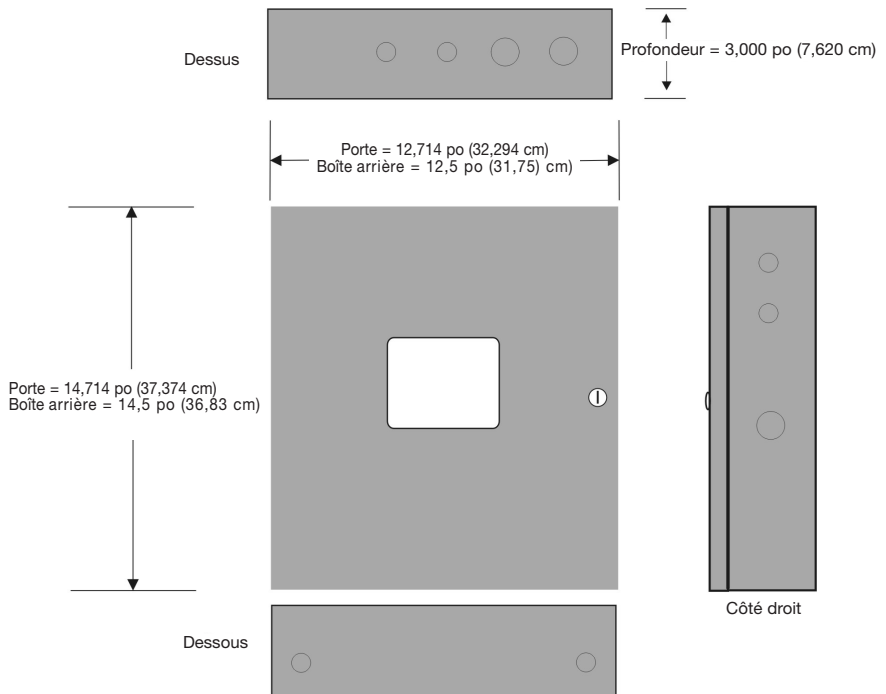


FIGURE 2-3 : Boîte arrière du tableau d'alarme-incendie



2.3 Alimentation de fonctionnement



AVERTISSEMENT : Plusieurs sources d'alimentation distinctes peuvent être raccordées au tableau. Débrancher toutes les sources d'alimentation électrique avant de procéder à l'entretien ou au dépannage. Le tableau et le matériel connexe peuvent être endommagés lorsqu'on retire ou insère des modules, raccorde des fils ou des câbles pendant que l'appareil est sous tension.

Source d'alimentation principale (c.a.) et mise à la terre

Les connexions à l'alimentation en courant alternatif se font par l'intérieur du coffret du tableau de commande. Le circuit d'alimentation en courant alternatif est protégé par un fusible F2 (2 A, 3 AG fusion lente). La principale source d'alimentation du tableau d'alarme-incendie est de 120 V c.a., 60 Hz, 0,5 A. Faire passer deux fils (avec conducteurs ronds) de la boîte de disjoncteurs des lieux à protéger à la prise TB3 de la carte principale. Conformément aux exigences du Code canadien de l'électricité et des codes nationaux, utiliser du fil de calibre 14 AWG (2,00 mm², 1,6 mm de diam. ext.) ou de calibre supérieur, avec isolant 600 V. Aucun autre matériel ne peut être raccordé à ce circuit. De plus, ce circuit doit être protégé contre les surcharges et ne peut contenir aucun dispositif de coupure. Il faut faire une mise à la terre séparée pour s'assurer du bon fonctionnement du tableau d'alarme-incendie et le protéger contre les courants transitoires. Raccorder le fil de terre [calibre minimum de 14 AWG (2,00 mm²)] à la tige de mise à la terre de la boîte arrière. Éviter de faire la mise à la terre par un conduit, car cette méthode n'offre pas de protection fiable.

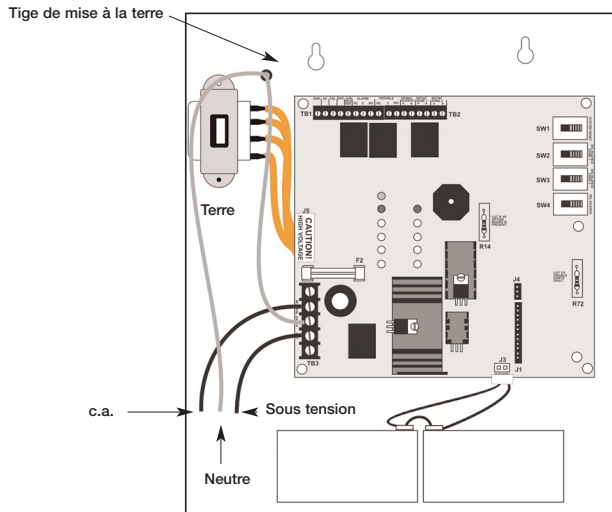
Source d'alimentation secondaire (piles)

Observer la polarité avant d'insérer les piles. Raccorder le fil des piles à la prise J3 de la carte principale en utilisant le connecteur enfichable et le fil fourni. Le chargeur est limité en puissance et peut recharger des piles scellées au plomb. Le chargeur se met hors tension lors que le système est en état d'alarme. Consulter la section sur le calcul des piles pour connaître la charge nominale des piles.



AVERTISSEMENT : Les piles contenant de l'acide sulfurique peuvent provoquer de graves brûlures aux yeux et aux mains et détruire le tissu. En cas de contact avec de l'acide sulfurique, rincer immédiatement la partie touchée à grande eau pendant quinze minutes et obtenir immédiatement des soins médicaux.

FIGURE 2-4 : Connexions de l'alimentation de fonctionnement



2.4 Circuits d'entrée

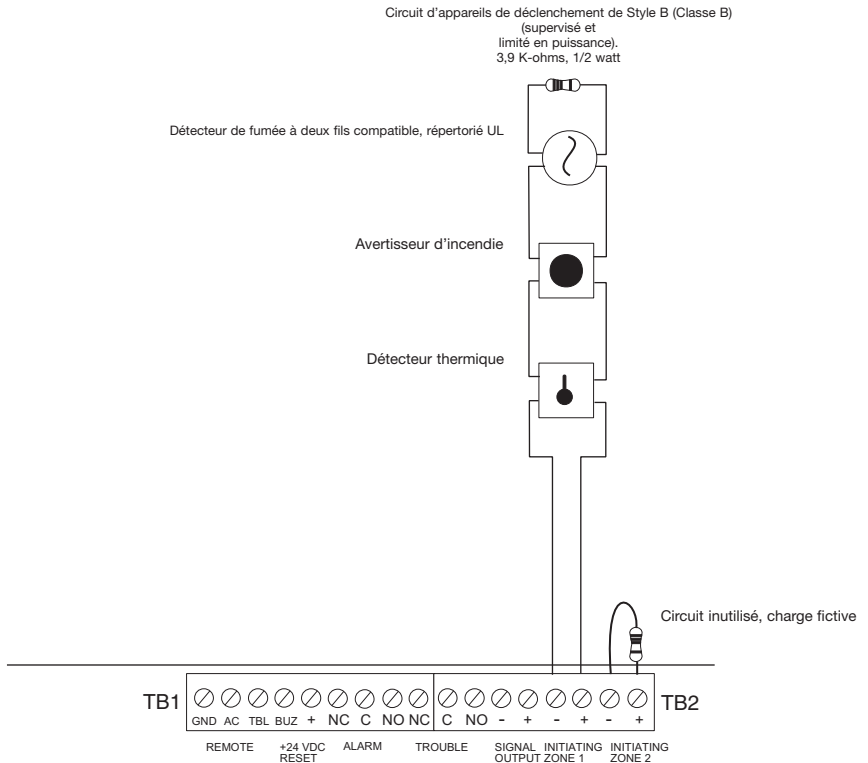
Le tableau CMP-2401B a un circuit d'appareils de déclenchement, et le CMP-2402B en a deux. La résistance de ligne maximale pour chacun des circuits d'entrée est de 200 ohms. Le câblage de l'installation est supervisé en ce qui concerne les circuits ouverts, les courts-circuits et les défauts de mise à la terre. Toutes ces situations sont indiquées par des signaux sonores et visuels.

La ou les zones sont des circuits d'appareils de déclenchement de Style B (Classe B) conçus pour accepter des appareils à contact normalement ouvert et des détecteurs de fumée classique de 24 V c.c. à deux ou quatre fils. L'alimentation à réarmement est assurée par les bornes TB1 24 V.

Resettable (+) et Ground (-). Retirer la résistance de fin de ligne du tableau d'alarme-incendie et l'installer sur le fil du circuit d'appareils de déclenchement, après le dernier appareil du circuit. Consulter la liste de compatibilité des appareils Fire•Lite pour connaître les détecteurs de fumée compatibles.

Il est en effet possible de combiner plusieurs types d'appareils (p. ex., des détecteurs de fumée, des détecteurs thermiques, des avertisseurs, etc.) au sein d'une même zone.

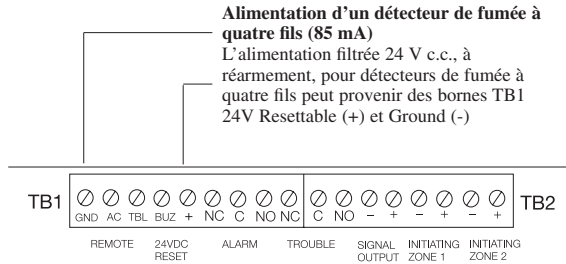
FIGURE 2-5 : Connexions du circuit d'appareils de déclenchement de Style B au CMP-2402B



2.5 Circuits de sortie

Connexions de sortie en courant continu (c.c.)

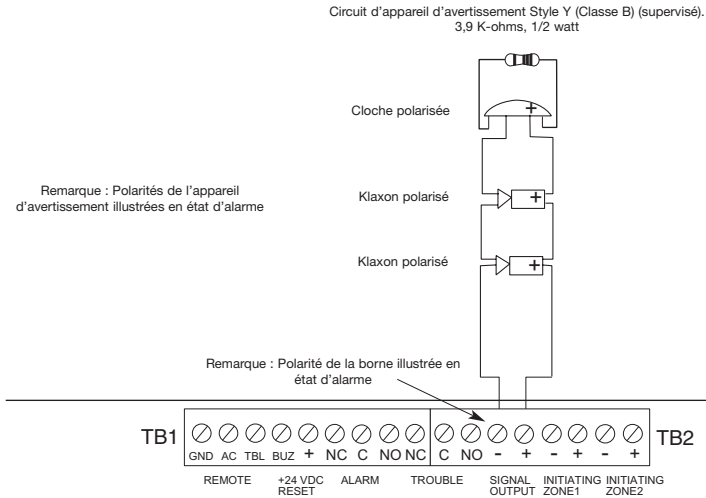
FIGURE 2-6 : Connexion de l'alimentation auxiliaire



Circuit d'appareils d'avertissement

Le tableau d'alarme-incendie procure un circuit d'appareils d'avertissement de Style Y (Classe B). L'intensité nominale du circuit peut atteindre 1,25 A. Observer la polarité avant de raccorder des appareils polarisés à ce circuit. Retirer la résistance de fin de ligne du tableau d'alarme-incendie et l'installer sur le fil du circuit d'appareils d'avertissement, après le dernier appareil du circuit. Consulter la liste de compatibilité des appareils Fire•Lite pour connaître les dispositifs d'avertissement compatibles.

FIGURE 2-7 : Connexions du circuit d'appareils d'avertissement

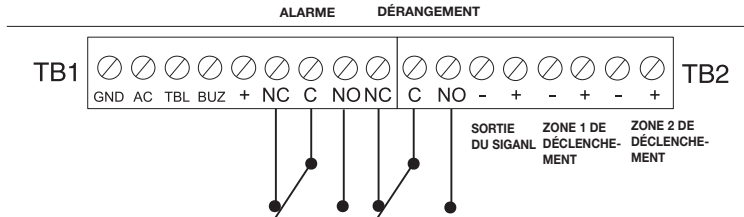


Relais standard

Le tableau d'alarme-incendie procure deux relais de forme C d'une intensité nominale de 2,0 A sous 30 V c.c. (résistif) et 2,0 A sous 30 V c.a. (résistif).

FIGURE 2-8 : Bornes à relais

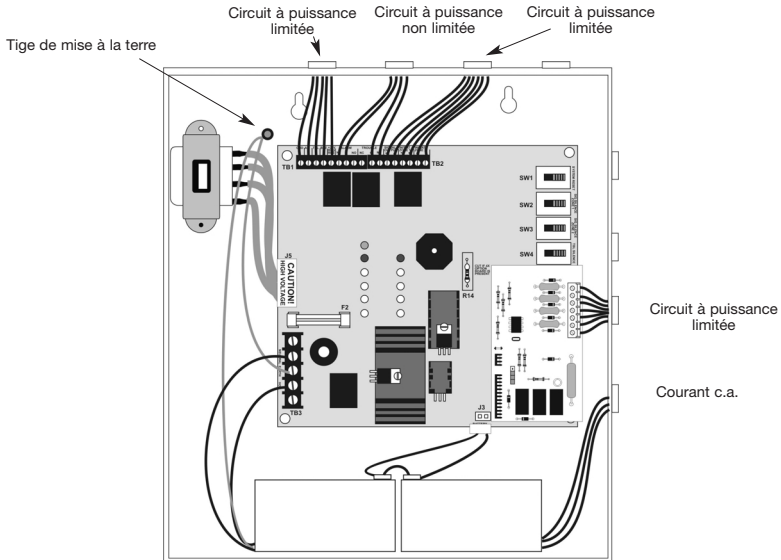
Les connexions des relais peuvent être à puissance limitée ou à puissance non limitée, à la condition qu'on laisse un écart d'au moins 1/4 po entre les conducteurs des circuits à puissance limitée et à puissance non limitée.



2.6 Exigences UL en matière d'alimentation à puissance limitée

Le câblage des fils à puissance limitée et non limitée doit demeurer séparé à l'intérieur du coffret. Tout le câblage du circuit à puissance limitée doit demeurer à au moins 6,35 mm (1/4 po) d'écart de tout fil du circuit à puissance non limitée. Qui plus est, tout le câblage du circuit à puissance limitée et à puissance non limitée doit pénétrer dans le coffret et en ressortir par des ouvertures défonçables différentes ou des conduits distincts. L'illustration ci-dessous représente le schéma de raccordement type d'un tableau d'alarme-incendie.

FIGURE 2-9 : Schéma de raccordement type d'un circuit à puissance limitée selon les exigences des UL.



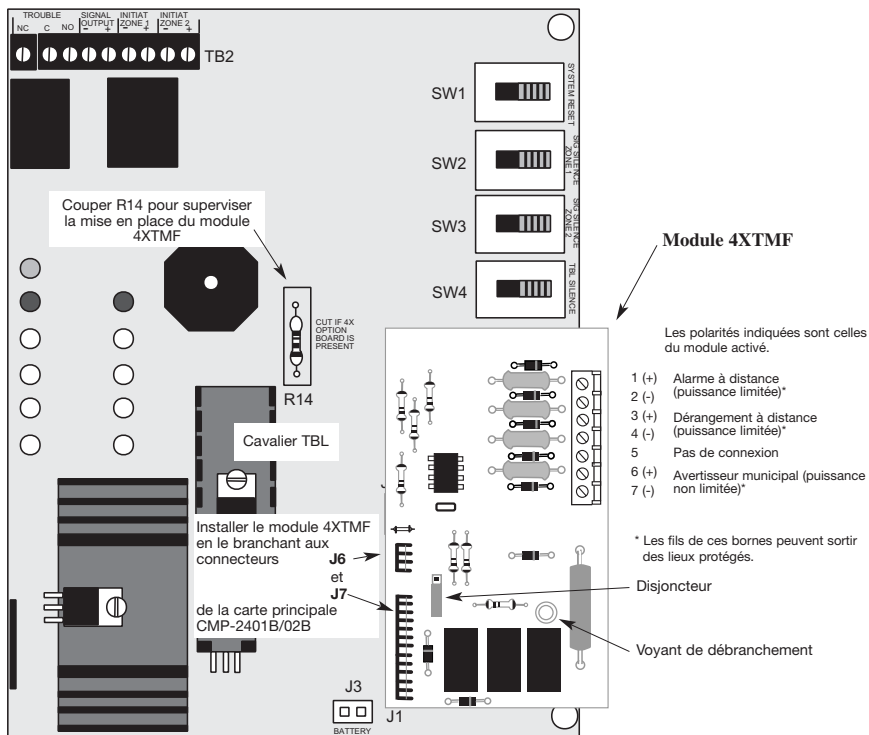
2.7 Installation d'un module en option

MISE EN GARDE : Couper toute alimentation électrique (c.a. et c.c.) avant d'installer ou de retirer les modules ou les fils.

2.7.1 Module de transmission 4XTMF

Abaisser le disjoncteur vers le bas pour éviter tout enclenchement accidentel de l'avertisseur municipal pendant la mise à l'essai du tableau de commande. Le voyant de débranchement (Disconnect) restera allumé tant que l'avertisseur municipal restera débranché. Le voyant de dérangement du système (Trouble Système) indiquera un débranchement ou un circuit ouvert pour l'avertisseur municipal. Pendant un dérangement, il est possible de connaître l'état du circuit à la sortie de polarité inverse de l'alarme. Pour ce faire, couper le cavalier TBL du module 4XTMF.

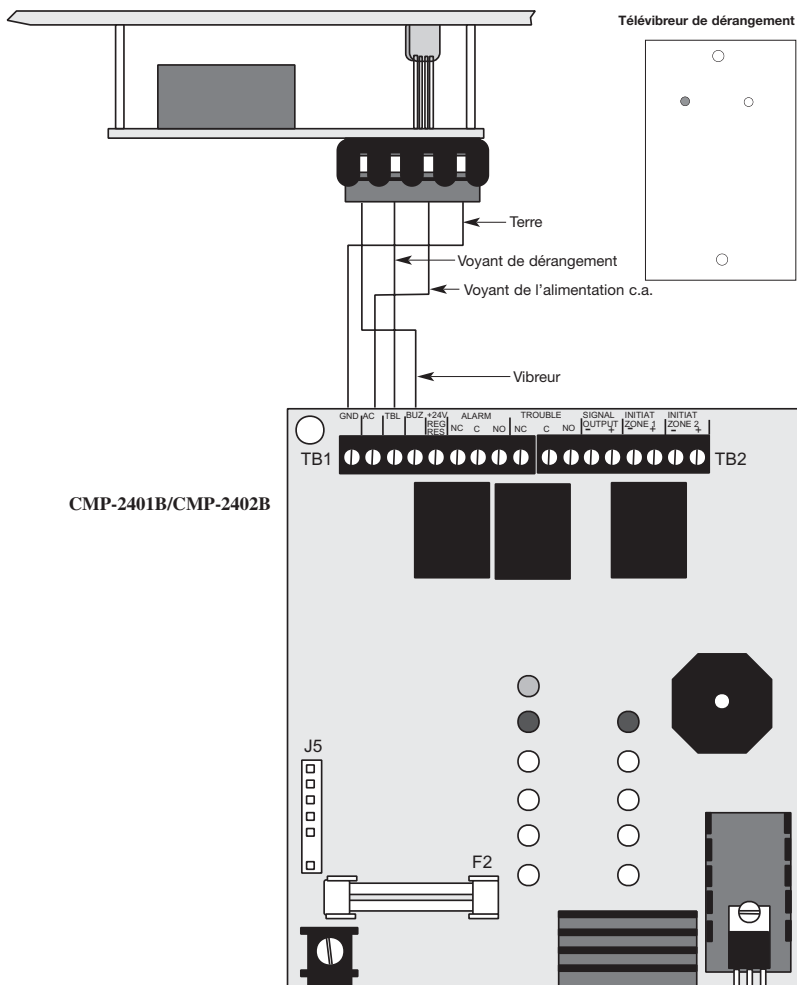
FIGURE 2-10 : Connexions du module 4XTMF



2.7.2 RTB - Télévibreur de dérangement

Le télévibreur de dérangement comporte un voyant vert pour l'alimentation c.a., un voyant de dérangement jaune ainsi qu'un résonateur piézoélectrique qui correspondent à l'état du tableau de commande. Ce vibreur peut être installé à distance dans un boîtier électrique simple. Il faut quatre fils pour raccorder le vibreur au tableau de commande CMP-2401B/CMP-2402B, comme l'indique la Figure 2-11.

FIGURE 2-11 : Connexion du télévibreur de dérangement



CHAPITRE 3

Options de programmation

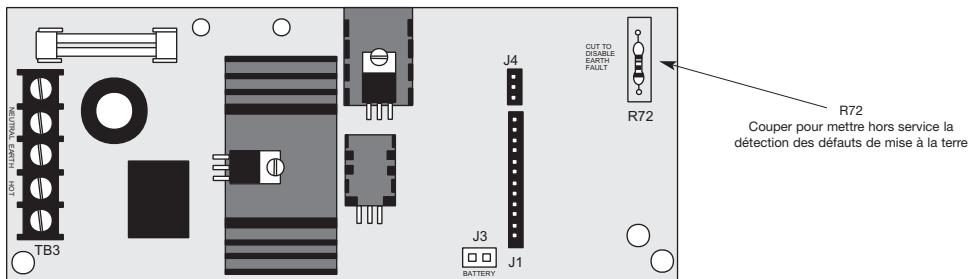
Le présent chapitre décrit les options de programmation qu'il est possible d'obtenir en coupant des résistances de la carte principale du tableau d'alarme-incendie. Il faut faire ce choix (et couper les résistances au besoin) avant d'alimenter en courant le tableau de commande.

3.1 Détection d'un défaut de mise à la terre

Le tableau d'alarme incendie est configuré en usine de façon à détecter automatiquement un défaut de mise à la terre. Il se produit un défaut de mise à la terre lorsque le système détecte une faible résistance entre le circuit du tableau d'alarme-incendie et la terre. Cet état fait allumer les voyant de dérangement de système et de défaut de mise à la terre et déclenche le résonateur piézoélectrique.

On peut désactiver le circuit de détection de défaut de mise à la terre en coupant la résistance R72 de la carte principale. Consulter au préalable les codes locaux et les autorités locales compétentes avant de désactiver le circuit de détection de défaut de mise à la terre.

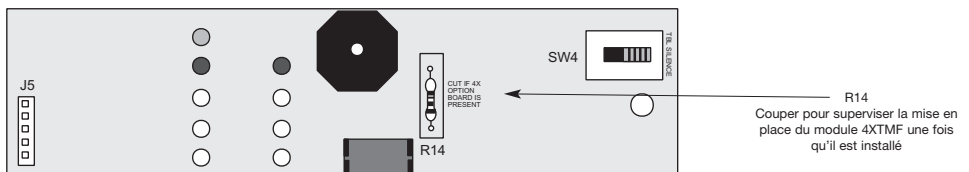
FIGURE 3-1 : Circuit de détection de défaut de mise à la terre



3.2 Supervision de mise en place du module de transmission 4XTMF en option

Le module 4XTMF peut servir à relier le tableau d'alarme-incendie à un avertisseur municipal ou à un poste distance en polarité inversée. Pour superviser la mise en place et le fonctionnement d'un module, couper la résistance R14. Consulter les codes locaux et les autorités locales compétentes avant d'installer le module de transmission 4XTMF.

FIGURE 3-2 : Supervision de mise en place du module 4XTMF



CHAPITRE 4

Essais périodiques et entretien

Pour s'assurer que le tableau d'alarme-incendie fonctionne comme il se doit et avec fiabilité, il est recommandé de procéder à des essais mensuels ou aux intervalles recommandés par les codes locaux et nationaux de prévention des incendies. En cas de panne ou de défectuosité, les essais devraient être effectués par un technicien qualifié.

Avant de procéder aux essais :

1. Avertir le service d'incendie ou la centrale d'alarme que des signaux d'alarme seront transmis.
2. Avertir le personnel sur place que des essais sont en cours et lui demander de ne pas tenir compte des signaux d'alarme pendant la période d'essai.
3. Au besoin, il est possible d'éviter le déclenchement des appareils d'avertissement en se servant de l'interrupteur d'arrêt du signal pour interrompre la tonalité dans la zone.

Essai :

1. Activer une zone en se servant d'un appareil de déclenchement de l'alarme et vérifier que les appareils d'avertissement actifs font sonner l'alarme et allumer les voyants. Réarmer le système et répéter les étapes pour chacune des zones*.
2. Activer momentanément les interrupteurs suivants (un à la fois) et vérifier s'il y a un signal de dérangement :
 - ✓ Réarmement (tous les voyants devraient s'allumer pour l'essai des lampes)
 - ✓ Arrêt du signal
3. Relâcher l'interrupteur d'arrêt du signal de dérangement (Trouble Silence) et vérifier s'il y a un signal sonore intermittent. Remettre l'interrupteur d'arrêt du signal de dérangement à la position normale.
4. Ouvrir momentanément les circuits suivants, un à la fois, et vérifier s'il y a un signal de dérangement :
 - ✓ Circuit d'appareils d'avertissement
 - ✓ Circuit d'appareils de déclenchement Zone 1
 - ✓ Circuit d'appareils de déclenchement Zone 2 (CMP-2402B seulement)
5. Si des piles neuves ont été installées, attendre 48 heures avant de procéder à l'étape suivante. Couper l'alimentation c.a., activer la zone, et vérifier ce qui suit :
 - ✓ les voyants d'alarme
 - ✓ le son de tous les appareils d'avertissement actifs

Mesure la tension de la pile pendant que les appareils d'avertissement résonnent. Remplacer toute pile dont la tension aux bornes est inférieure à 85 % de la tension nominale. Rétablir le courant c.a. et appuyer sur le bouton de réarmement*.
6. Remettre tous les interrupteurs à leur position normale. Avertir le service des incendies ou le personnel du bâtiment que les essais sont terminés.

**Prière de noter que les interrupteurs de réarmement et d'arrêt du signal ne fonctionneront pas pendant une minute après le déclenchement d'une alarme.*

CHAPITRE 5

Calculs des piles

Utiliser les courants de charge totaux en attente et en alarme calculés aux tableaux 5-2 et 5-3 pour faire les calculs suivants concernant les piles.

TABLEAU 5-1 : Calculs des piles

Courant de charge en attente (ampères) []	X	Courant de charge en alarme (ampères) []	=	_____
Temps d'attente requis en heures (24 ou 60 heures) []	X	Temps d'alarme requis en heures (p. ex. 5 minutes = 0,084 10 minutes = 0,167) []	=	_____
Additionner le courant de charge requis (ampères-heures) pour la pile en attente et en alarme			=	
Multiplier par un facteur de déclassement de 1,2			X 1,2	
Total des ampères-heures requis (Ah)			=	

Remarque :

1. La pile de 7 ampères-heures peut être située dans la boîte arrière.

5.1 Alimentation principale

Le tableau d'alarme-incendie procure une alimentation électrique filtrée pour le fonctionnement du tableau même, des appareils externes et de la pile de secours. Le courant d'alimentation des appareils externes est en puissance limitée. Utiliser le tableau 5-2 (en attente ou hors alarme) et le tableau 5-5 (alarme) pour déterminer si la charge externe respecte les capacités de l'alimentation.

En ce qui concerne les détecteurs de fumée à quatre fils, s'assurer qu'ils sont alimentés à partir des bornes TB1 (+24V Resettable) et (-Ground).

TABLEAU 5-2 : Charge en attente

Type d'appareil	Nombre d'appareils		Intensité (ampères)		Intensité totale (ampères)
Carte principale	1	X	0,075	=	0,075
4XTMF	(1 max.)	X	0,005	=	
Unité de dérangement à distance	(1 max.)	X	0,020	=	
Tête de détecteur à 2 fils	[]	X	[]	=	
Tête de détecteur à 4 fils	[]	X	[]	=	
Relais de supervision de l'alimentation ²	[]	X	[]	=	
Appel de courant additionnel provenant de TB1 (hors alarme) ³				=	
Total de la colonne pour charge en attente				=	ampères

1. Consulter la liste de compatibilité des appareils Fire•Lite pour connaître l'intensité en attente des détecteurs de fumée bifilaires.
2. Il faut utiliser des relais de supervision de l'alimentation répertoriés et compatibles.
3. Le courant de charge total en attente doit inclure l'alimentation à réarmement de TB1. Prendre les mesures requises pour que l'appel de courant provenant de cette sortie en mode d'alarme ne dépasse pas les capacités nominales maximales indiquées (voir le tableau 5-3).

TABLEAU 5-3 : Charge en mode d'alarme

Type d'appareil	Nombre d'appareils		Intensité (ampères)		Intensité totale (ampères)
Carte principale	1	X	0,125 ¹	=	0,075
4XTMF	(1 max.)	X	0,045	=	
Unité de dérangement à distance	(1 max.)	X	0,050	=	
Tête de détecteur à 4 fils ³	[]	X	[]	=	
Relais de supervision de l'alimentation ³	[]	X	[]	=	
Appareils d'avertissement ⁴	[]	X	[]	=	
Appel de courant additionnel provenant de TB1 (hors alarme) ²				=	
Total de la colonne pour charge en attente				=	ampères

1. L'intensité indiquée est celle du tableau de commande CMP-2401B en mode d'alarme. Si les deux zones du tableau de commande CMP-2402B sont en mode d'alarme, l'appel de courant baisse à 0,175 ampères.
2. Limitation de l'intensité des bornes :
TB1, bornes Ground et +24V Resettable = 0,085 ampères, filtrée, 24 V c.c. +/- 5 %, ondulatoire sous 10 mVRMS.
3. Il faut utiliser des relais de supervision de l'alimentation répertoriés et compatibles.
4. Inscrire l'appel de courant de chaque appareil. La limitation de courant du circuit d'appareils d'avertissement est de 1,25 ampère.

Index

Chiffres

4XTMF voir Module de transmission

A

Alarme 12

Alimentation

c.a. 9

Fusible c.a. 9

voir aussi Tension de fonctionnement - Primaire

Pile 9

Capacité du chargeur 9

Circuit de recharge 9

Protection contre les surcharges 9

Alimentation à réarmement

Intensité 9

Tension 9

Attente 12

B

Boîte arrière 17

C

Circuit d'appareils d'avertissement 9, 13, 20

Intensité 9

Résistance de fin de ligne 9

Style Y 9

Tension 9

Circuit d'appareils de déclenchement

Intensité

Alarme 9

Court-circuit

Attente 9

Résistance de fin de ligne 9

Style Y 9

Tension 9

Circuits d'entrée 13, 19

Circuits de sortie 20

Alimentation à réarmement 13

voir Pile - Chargeur

Coffret

Dimensions 16

Ouvertures défonçables 16

voir aussi Boîte arrière

D

Défaut de mise à la terre

voir aussi Mise à la terre - Détection des dérangements

Dérangement 12

Description 7

E

Entretien 25

Essai 25

I

Indicateurs 11

Courant c.a. 11

Alarme de zone 11

voir aussi Alarme

Arrêt du signal de zone 11

Défaut de mise à la terre 12

Dérangement de la cloche 11

Dérangement de la zone 11

Dérangement du module en option 11

Dérangement du système 12

voir aussi Dérangement

Pile défectueuse 11

Intensité des contacts 9

Interrupteurs 10

Arrêt du signal 10

Arrêt du signal visuel 10

Réarmement 10

L

LED

voir Indicateurs

M

Mise à la terre 18

Détection des dérangements 24

Module de transmission 14, 22

Supervision de la mise en place 24

Montage 15

P

Piézoélectrique

voir Résonateur

Pile

Alarme 28

Attente 27

Calculs 26

Chargeur 13

Dérangement 11

voir aussi Alimentation par piles

Programmation 24

Protection contre les surcharges 9

Panneau de séparation 13

R

Relais 9, 13, 21

Relais de forme C

voir aussi Relais

Résistance de fin de ligne

Circuit d'appareils d'avertissement 9

Circuit d'appareils de déclenchement 9

Résonateur

Alarme 12

Dérangement 12

RTB

voir Télévibreur de dérangement

S

Style B 7

Style Y 7

T

Télévibreur de dérangement 14, 23

Tension de fonctionnement 18

Primaire 18

voir Pile

Transformateur 13

U

UL Câblage à puissance limitée 21

Notes

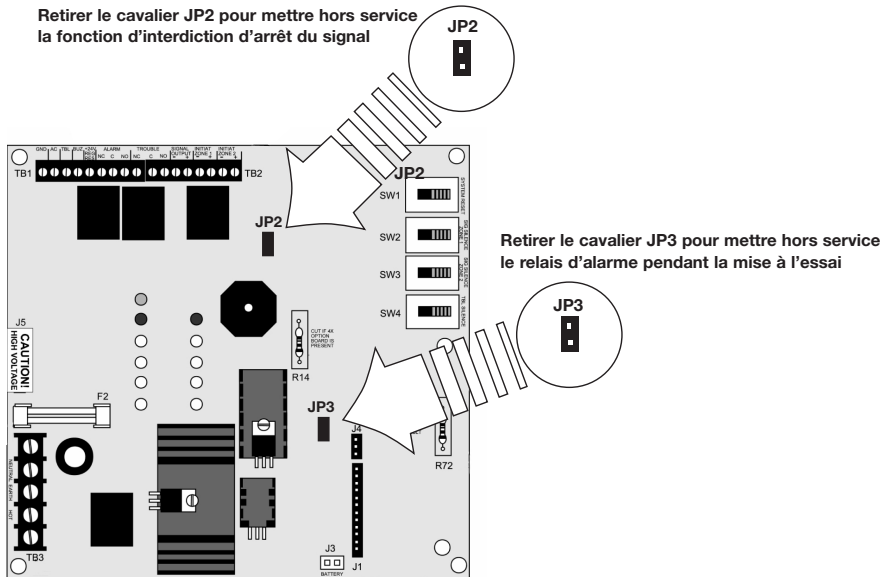
Le tableau d'alarme-incendie CMP-2401B/CMP-2402B est configuré en usine de façon à ce que la fonction d'interdiction d'arrêt du signal soit en service. Cette fonction empêche l'interruption des appareils d'avertissement et le réarmement du tableau d'alarme-incendie pendant 60 secondes après le déclenchement d'une alarme. Le relais d'alarme est également configuré de façon à faire le transfert des alarmes.

Mise hors service de la fonction d'interdiction d'arrêt du signal

Il est possible de mettre hors service la fonction d'interdiction d'arrêt du signal, avec l'approbation des autorités compétentes, en retirant le cavalier JP2 de la carte principale du tableau d'alarme-incendie (voir l'illustration ci-dessous). À la mise à l'essai du tableau d'alarme-incendie, mieux vaut mettre temporairement hors service la fonction d'interdiction d'arrêt du signal pour permettre l'arrêt immédiat du signal du circuit d'appareils d'avertissement pendant la mise à l'essai du système.

Mise hors service le relais d'alarme

Il est possible de mettre hors service le relais d'alarme, avec l'approbation des autorités compétentes, en retirant le cavalier JP3 de la carte principale du tableau d'alarme-incendie (voir l'illustration ci-dessous). À la mise à l'essai du tableau d'alarme-incendie, mieux vaut mettre temporairement hors service le relais d'alarme pour empêcher le déclenchement des circuits raccordés aux contacts du relais.



GARANTIE LIMITÉE

Fire•Lite® garantit ses produits contre tout vice de fabrication ou de matière dans la mesure où il en est fait une utilisation et un entretien convenables, et ce, pour dix-huit (18) mois à partir de la date de fabrication. Le timbre date est apposé sur le produit au moment de la fabrication. **Fire•Lite®** a pour seule obligation de réparer ou de remplacer, selon son choix, sans frais pour les pièces et la main-d'œuvre, toute pièce qui présente un défaut de fabrication ou de matière lorsqu'il est en fait un usage ou un entretien normal. En ce qui concerne les produits dont **Fire•Lite®** ne contrôle pas le timbre date, la garantie est de dix-huit (18) mois à partir de la date d'achat d'origine par le distributeur **Fire•Lite®**, à moins que la notice d'installation ou le catalogue n'indique une période de garantie plus courte, auquel cas la période de garantie plus courte prévaudra. La présente garantie devient nulle si le produit est modifié, réparé ou entretenu par toute autre personne que **Fire•Lite®** ou ses distributeurs autorisés ou encore si les produits et les systèmes dont ils font partie ne sont par entretenus de façon à fonctionner correctement et de façon réaliste. En cas de défectuosité, il faut d'abord obtenir une autorisation de retour de marchandise auprès de nos services à la clientèle. Retourner ensuite le produit, port payé, à **Fire•Lite®**, 24, chemin Viceroy, Concord, (Ontario) L4K 2L9.

La présente garantie écrite remplace tout autre garantie faite par **Fire•Lite®** à l'égard de ses produits. **Fire•Lite®** ne prétend aucunement que ses produits empêcheront quelque perte que ce soit, par le feu ou d'autre manière, ou que ses produits procureront dans tous les cas la protection pour laquelle ils sont installés ou prévus. L'acheteur convient que **Fire•Lite®** n'est pas un assureur et qu'elle n'assume aucun risque de perte ou de dégât matériel, ni le coût de tout inconvenient, transport, dégâts, mauvais usage, usage abusif, accident ou incident similaire.

Fire•Lite® NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA VALEUR DE REVENTE OU À L'APTITUDE À UNE FONCTION PRÉCISE OU AUTRE QUI NE CORRESPONDRAIT PAS À LA DESCRIPTION DU PRODUIT. **Fire•Lite®** NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE PERTES OU DE DOMMAGES MATÉRIELS, QU'ILS SOIENT DIRECTS, INDIRECTS OU ACCESSOIRES, QUI DÉCOULENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LES PRODUITS **Fire•Lite®**. QUI PLUS EST, **Fire•Lite®** NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE BLESSURE OU TOUT DÉCÈS QUI POURRAIT SURVENIR OU RÉSULTER DE L'USAGE PERSONNEL, COMMERCIAL OU INDUSTRIEL DE SES PRODUITS.

La présente garantie remplace toute autre garantie antérieure et représente la seule garantie faite par **Fire•Lite®**. Aucune augmentation ou modification, faite par écrit ou verbalement, de l'obligation de la présente garantie n'est autorisée.

Fire•Lite® est une marque de commerce enregistrée.



24, chemin Viceroy, Concord (Ontario) L4K 2L9
Téléphone : (905) 660-7210
TÉLÉCOPIEUR : (905) 660-7204